

AXE 2 : RENOVER NOS BATIMENTS DE MANIERE EXEMPLAIRE ET PRODUIRE NOTRE ENERGIE LOCALEMENT
 OBJECTIF 2.2 : DEVELOPPER COLLECTIVEMENT LE POTENTIEL SOLAIRE DU TERRITOIRE

ACTION 2.3.2 : INTEGRER LA PARTICIPATION CITOYENNE LORS DU DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES		ATTENUATION THEMATIQUE : ENERGIES RENOUVELABLES, GAZ A EFFET DE SERRE PERIMETRE : TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PORTAGE : CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE - COMMUNES PRIORITE : 1	
DESCRIPTION DE L'ACTION			
Contexte	<p>Dans un contexte de nécessité de développement des énergies renouvelables, mais également de saturation de leur développement (notamment éolien), les projets ont de plus en plus de mal à être acceptés par la population. Afin de remédier à ce phénomène, Centre Morbihan Communauté (CMC) souhaite développer les énergies renouvelables citoyennes qui à terme génèreront des retombées économiques pour le territoire.</p> <p>En effet, la diversification du mix énergétique, étape obligatoire pour la diminution des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), n'a pas à être seulement pris en charge par l'Etat et les collectivités territoriales. De la même façon, elle n'a pas à représenter seulement un coût. Le développement des énergies renouvelables est l'opportunité de créer du lien entre les collectivités territoriales et les habitants du territoire, et au sein même de la population. Elle est également l'opportunité de créer des retombées économiques locales, ne serait-ce que par la réduction des factures énergétiques. Ces éléments sont importants pour l'acceptation des projets ENR, notamment dans le cas de l'éolien.</p>		
Objectifs et résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner la production d'énergies renouvelables citoyennes • Faciliter l'émergence d'un collectif citoyen • Réduire les émissions de GES et polluants atmosphériques associés 		
Ce qui est déjà fait ou engagé	<p>Le Conseil de Développement du Pays de Pontivy et le pôle ESS mènent une action en 2024 afin de permettre de faire connaître le principe des ENR citoyennes auprès des habitants de CMC afin qu'ils puissent s'approprier le sujet et éventuellement faire émerger un collectif citoyen : un ciné-débat en partenariat avec le Pôle ESS suivi de la mise en place d'un Act'ENR (formation sous forme de jeu pour s'initier au développement d'un projet ENR). CMC souhaite faciliter et accompagner ce type de collectif et proposer des projets.</p>		
Contenu de l'action	<p>⇒ ACTION EN COURS – A DEVELOPPER ET A CONSOLIDER ⇒ ACTION RECURRENTE</p> <p>CMC et les communes du territoire souhaitent développer la participation citoyenne dans les projets ENR à travers son rôle d'impulsion, de communication et de mise en réseau des acteurs.</p> <p>Il existe deux types de participation possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la participation à la gouvernance des projets (<u>ENR citoyennes</u>) : les citoyens participent financièrement dans les projets et ont également accès aux décisions, sur lesquelles ils peuvent influencer • la participation financière dans les projets (<u>financement participatif</u>) : les citoyens participent financièrement dans les projets et attendent une rémunération mais ils n'ont pas accès à la gouvernance <p>Ainsi, les collectivités pourraient, soit faciliter le financement participatif lors de projets développés sur leur territoire, soit mettre à disposition une toiture ou un terrain pouvant être exploité par un collectif de citoyens, sous la forme celle d'un appel à projet par exemple.</p> <p>Dans un premier temps, et afin de créer une dynamique autour de la participation citoyenne dans les projets, CMC mettra en place un certain nombre d'actions de sensibilisation en lien avec le pôle ESS qui pourrait poursuivre ses actions sur l'énergie post-2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibilisation des élus au principe du financement participatif et des énergies citoyennes et adhésion au réseau TARANIS ➤ Mise en place d'un groupe de travail dédié pour le suivi du projet (élus, techniciens, habitants intéressés) avec : <ul style="list-style-type: none"> - Inventaire des initiatives existantes - Echanges, visites de sites, présentation de retours d'expériences concrets - Rencontres entre partenaires afin de susciter l'intérêt des acteurs locaux pour les EnR citoyennes - Mise en réseau - Inventaire des enjeux et des contraintes au niveau du territoire afin de guider les projets vers des projets exemplaires en adéquation avec ces derniers (en particulier pour : biodiversité, qualité de l'air, artificialisation des sols) en lien avec la mise en place de la planification énergétique territoriale - Définition des conditions d'implantation des projets (modèle économique, priorités de développement (ombrières, PV en toiture ou friches) - Positionnement des acteurs locaux sur leur rôle dans le développement des EnR en lien avec le travail réalisé par le Conseil de Développement du Pays de Pontivy et le pôle ESS ➤ Communication et promotion large sur le sujet et lever les doutes sur le bien-fondé des énergies renouvelables ➤ Engager une démarche pour développer un ou plusieurs projets citoyens sur le territoire <p>Les collectivités accompagneraient sur l'émergence d'un collectif citoyen avec par un prestataire type TARANIS ou Energie partagée avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'identification du foncier potentiel - l'accompagnement à la faisabilité technique, économique et juridique des projets <p>Pour les phases de développement, de construction et d'exploitation, le collectif pourra se faire accompagner, par ses propres moyens, également par TARANIS afin de monter en compétences et de se former pour assurer le suivi des projets.</p>		
Lien avec d'autres actions ou programmes	Lien avec d'autres programmes de CMC	Projet de territoire, Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), PLU(i)	
Lien avec d'autres actions ou programmes	Lien avec d'autres actions du PCAET	Action 2.1.1 : Offrir un service d'accompagnement de la rénovation énergétique des logements privés Action 2.2.1 : Mettre en œuvre un cadastre solaire sur le territoire de Centre Morbihan Communauté et accompagner les projets des communes Action 2.2.3 : Développer des projets solaires Action 2.3.1 : Planifier le développement des énergies renouvelables	
PILOTAGE DE L'ACTION			
Acteurs	Pilotes/agents référents CMC	Partenaires	Public cible

AXE 2 : RENOVER NOS BATIMENTS DE MANIERE EXEMPLAIRE ET PRODUIRE NOTRE ENERGIE LOCALEMENT
OBJECTIF 2.2 : DEVELOPPER COLLECTIVEMENT LE POTENTIEL SOLAIRE DU TERRITOIRE

	Pilote : TTC - 0.05 ETP Supports : / Associés/informés : communes	Taranis, Breizh Alec, porteurs de projet, ENERCOOP, Communes, ADEME, FNCCR, ENEDIS, Conseil de Développement du Pays de Pontivy	collectivités, population
COUT DE L'ACTION (sur 6 ans)			
Budget	500 € /an (adhésion TARANIS) Soit 3 000 €		
Financement	Les projets d'EnR citoyens peuvent profiter d'avantages tels que le tarif de rachat qui peut être avantageux en fonction du projet, de la localisation et du contexte (l'électricité produite par des projets d'énergies renouvelables citoyens est achetée à un prix supérieur au tarif du marché. Cela peut rendre le projet plus économiquement viable), les garanties d'origines, etc.		
Echéance calendrier	et 2024 : animations mises en place par le CODEV et le Pôle ESS 2025-2030 : poursuite par CMC		
SUIVI ET EVALUATION			
Indicateur de suivi et d'évaluation	Source	Valeur cible (2030)	
Nombre de projets ENR (éolien et PV) intégrant la participation citoyenne	CMC TARANIS	6	
Nombre de collectif et de citoyens impliqués		1 collectif et 100 citoyens	
kWh produits		100 kWh	
Incidences environnementales			
Incidences potentielles : ++ (Amélioration significative d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)			
Préconisation et mesures ERC (Eviter, Réduire, Compenser) : /		Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /	